
DOSSIER DE CANDIDATURE



1^{er} label environnemental
de la filière équine

SOMMAIRE

Introduction.....	p.3
Acte d'engagement.....	p.4
Pièces à fournir.....	p.7
Grille d'auto-évaluation.....	p.9

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez vous engager dans une démarche de développement durable dans le cadre de votre activité professionnelle. Le label EquuRES, créé en 2014 et déjà adopté par des structures de la filière équine dans la France entière, vous permet d'officialiser votre engagement et de le faire connaître auprès de vos partenaires et de vos clients.

Vous trouverez dans les documents transmis toutes les informations pour vous permettre de souscrire à ce label en toute transparence :

- Le dossier Label EquuRES : une présentation complète de ses caractéristiques, son fonctionnement, ses modalités d'évaluation, ses 3 différents niveaux, ses outils de communication, ses tarifs, ses adhérents.
- Le dossier de candidature : la fiche d'identité, l'acte d'engagement, la liste des pièces à fournir, la grille d'auto-évaluation et l'autodiagnostic réglementaire. Vous pouvez le remplir sur papier ou en numérique.

N'hésitez pas à me contacter pour toute précision ou information complémentaire.

Durablement votre,

Charlotte Fustec

Chargée de projets au Conseil des Chevaux de Normandie

charlotte.fustec@chevaux-normandie.com

Tél. 06 17 98 30 89



MAISON DU CHEVAL

Campus Effiscience, Bâtiment érable

8 Rue Léopold Sédar Senghor

14460 COLOMBELLES - France

Tél. +33 (0)2 31 27 10 10 - contact@chevaux-normandie.com

Association Loi 1901 - Siret 524 906 658 00025

ACTE D'ENGAGEMENT



ENGAGEMENT EQUURES

Je/Nous soussigné(s)

[nom et prénom, titre de chaque signataire]

Représentant

[structure]

m'engage/nous engageons à respecter les exigences légales et réglementaires relatives à l'activité de mon/notre entreprise et en tenant compte des exigences locales, à :

► **Identifier et quantifier les impacts environnementaux** de mes/nos activités, installations et équipements,

► **Planifier et mettre en œuvre, par amélioration continue, une gestion environnementale** de mes/nos activités et installations en respectant les engagements du référentiel EquuRES et en tenant à jour un document de suivi du respect de ces engagements afin d'atteindre, les objectifs suivants :

- a) Préserver les ressources naturelles (eau, air, sol, etc.)
- b) Privilégier un approvisionnement local pour l'alimentation et la litière,
- c) Assurer un bien-être animal et des soins vétérinaires adaptés,
- d) Limiter les impacts des déplacements, transports et utilisations des engins agricoles liés à notre activité,
- e) Maîtriser les consommations énergétiques (chauffage, éclairage, équipements) pour utiliser l'énergie de façon rationnelle et réduire les émissions de gaz à effet de serre,
- f) Entretenir de manière patrimoniale les espaces extérieurs et le paysage et préserver la biodiversité,
- g) Réduire, gérer et valoriser le fumier et les déchets,
- h) Sensibiliser mes collaborateurs.



MAISON DU CHEVAL

Campus Effiscience, Bâtiment érable

8 Rue Léopold Sédar Senghor

14460 COLOMBELLES - France

Tél. +33 (0)2 31 27 10 10 - contact@chevaux-normandie.com

Association Loi 1901 - Siret 524 906 658 00025

ENGAGEMENT EQUURES

► **Inform**er mes/nos prestataires, sous-traitants et fournisseurs et clients de mes actions environnementales, et les faire participer à celles-ci.

► **Promouvoir la labellisation EQUURES,**

► **Me/Nous former et m'/nous informer :**

- Sur les bonnes pratiques de maîtrise et de réduction des impacts environnementaux,
- Sur l'évolution de la réglementation,
- En consultant la documentation mise à disposition par le Conseil des Chevaux de Normandie,
- En participant autant que nécessaire aux journées et aux stages de formation qui me seront proposés afin de comprendre et de mettre en œuvre mon engagement et de pouvoir justifier de mes choix en toute connaissance.

► **Fournir toutes les informations nécessaires à l'évaluation de manière sincère.**

A Le..... Signature



MAISON DU CHEVAL

Campus Effiscience, Bâtiment érable

8 Rue Léopold Sédar Senghor

14460 COLOMBELLES - France

Tél. +33 (0)2 31 27 10 10 - contact@chevaux-normandie.com

Association Loi 1901 - Siret 524 906 658 00025

PIÈCES À FOURNIR



LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

Afin de compléter votre dossier de candidature, merci de bien vouloir nous faire parvenir les pièces suivantes :

- ☐ Le contrat d'adhésion signé
- ☐ La fiche d'identité de la structure candidate complétée.
- ☐ Les plans des parcelles et bâtiments concernés (plans cadastraux, carte IGN...) indiquant :
 - les zones à enjeux environnementaux (dont les zones Natura 2000)
 - les infrastructures agro-écologiques (IAE)
 - les surfaces non épandables
- ☐ L'engagement dans la démarche EquuRES signé.
- ☐ La grille d'auto-évaluation EquuRES remplie.
- ☐ Déclaration du lieu de détention des équidés au SIRE
- ☐



MAISON DU CHEVAL

Campus Effiscience, Bâtiment érable

8 Rue Léopold Sédar Senghor

14460 COLOMBELLES - France

Tél. +33 (0)2 31 27 10 10 - contact@chevaux-normandie.com

Association Loi 1901 - Siret 524 906 658 00025

GRILLE D'AUTO-ÉVALUATION



Identité de l'entité						
Nom de l'entité		Forme juridique		Adresse (si différente du site à labelliser)		
SIRET		Activité principale		Activité secondaire		
Responsable de la structure, signataire de l'engagement (nom, prénom, fonction)		Tél. fixe				
		Tél. mobile				
		E-mail				
Adresse du site à labelliser		Périmètre à labelliser		Surface(ha)	Surface totale	
					SAU-Surface agricole utile	
					STH-surface toujours en herbe	
Nombre de salariés		Nombre de chevaux			Linéaire de haies	
Interlocuteur pour la labellisation et fonction (si différent du responsable)		Tél. fixe				
		Tél. mobile				
		E-mail				
Description de la structure						
Déposé le		Pièces jointes			Date	
		Engagement signé				
Modalité (courrier, mail, ...)		Grille thématique remplie				
		Plan des installations et terrains				
Carte IGN topo au 25 000ième et cartes des zones à enjeux environnementaux						
Document prouvant la qualité à agir du signataire en tant que représentant de la structure						
Document prouvant la qualité à agir du signataire sur le périmètre indiqué						
Déclaration du lieu de détention des équidés au SIRE						
Vérification d'éligibilité	Nom du Vérificateur		Date		Conclusion	

REFERENTIEL LABEL EQUURES

Grille d'évaluation

Les 10 thématiques du label EquuRES		
<i>Nom de la thématique</i>	<i>Abréviation</i>	<i>Nombre critères</i>
→ Alimentation et litière	AL	17
→ Bien-être animal et soin vétérinaire	BS	20
→ Déplacement et transport	DT	11
→ Eau	EA	11
→ Energie	EN	7
→ Espaces extérieurs et paysage	EP	19
→ Fumier et déchets	FD	13
→ Gestion des bâtiments	GB	10
→ Gestion des équipes et communication	GC	5
→ Certification Environnementale des Exploitations	CEEA	19

Code critère	AL - Alimentation et litière	Sans objet	SO	Indicateur								Exemple de preuves		Documents consultés	Commentaires
				Non labellisable	NC	Niveau 1 (minimum)	C	Niveau 2	C	Niveau 3 (excellence)	C	Moyens de preuve sur site	Moyens de preuve documentaires		
Alimentation															
AL1	% de consommation d'aliments achetés ou/et autoproduits sur le site (fourrages et concentrés)			Inconnue		0% d'aliments consommés autoproduits sur site 100% des aliments consommés achetés		Au moins 20 % d'aliments consommés autoproduits sur site Au plus 80% des aliments consommés achetés		Plus de 50 % d'aliments consommés autoproduits sur site Moins de 50% des aliments consommés achetés		Volume produit/volume acheté, exprimé en tonnes	Aliments achetés : factures ; aliments autoproduits : cahier de suivi cultural et alimentaire, rendements...		
AL2	Nombre d'espèces cultivées (en autoproduction)	SO possible si pas d'espèces cultivées		Moins de 3 espèces		3 espèces		4 à 7 espèces		Prairie naturelle permanente		Constat sur site	Assolement		
Foin															
AL3	Auto-production	SO possible si pas d'auto- production		Inconnue		Répondant aux exigences du niveau 2 de la CEEA (cf thématique CEEA)		Niveau 3 de la CEEA (Haute Valeur environnementale), avec suivi parcellaire. Présence d'un itinéraire technique ou une charte qualité		Agriculture Biologique ou présence d'un itinéraire technique sans intrants chimiques et analyses (sol, foin)		Sans objet	Cahier du suivi parcellaire, résultats des analyses effectuées si production sur site		
AL4	Production (hors auto- production)	SO possible si tout en auto- production				Issue de l'agriculture conventionnelle		Répondant à un cahier des charges ou au niveau 1 ou 2 de la CEEA. "Agriculture raisonnée"		Issue de l'Agriculture Biologique ou présence d'un itinéraire technique sans intrants chimiques et analyses (sol, foin)		Sans objet	Factures, certificat des fournisseurs. Cahier des charges Itinéraire technique Cahier de suivi des interventions		
AL5	Provenance (lieu de production)			Plus de 300 km		Entre 300 et 150 km		Entre 80 et 150 km		< 80km		Sans objet	Factures et certificat des fournisseurs		
AL6	Conditionnement			Inconnu		Enrubanné systématique		Moins de 50% d'enrubanné et recyclage des films		Ballots		Visuel	% de la quantité consommée/an		
AL7	Qualité			Inconnue		Valeur alimentaire des aliments partiellement connue ou évaluée à vue		Valeur alimentaire connue avec au moins une analyse par an		Analyse de la valeur alimentaire systématique et/ou sanitaire du foin en laboratoire		Sans objet	Résultats analyses		

Code critère	AL - Alimentation et litière	Sans objet	SO	Indicateur								Exemple de preuves		Documents consultés	Commentaires
				Non labellisable	NC	Niveau 1 (minimum)	C	Niveau 2	C	Niveau 3 (excellence)	C	Moyens de preuve sur site	Moyens de preuve documentaires		
Granulés et autres aliments industriels															
AL8	Production (lieu de fabrication des granulés)	SO si pas de granulés		Inconnue		Connaissance des ingrédients et adresse du fournisseur		Ingrédients produits en France, dans les pays limitrophes de la France ou au Royaume-Uni		Sans OGM 80% issue de l'Agriculture Biologique ou niveau 3 de la CEEA avec suivi parcellaire et analyses		Sans objet	Factures et certificats des fournisseurs Etiquettes des sacs d'emballages		
AL9	Conditionnement	SO si pas de granulés		Inconnue		En sacs et en vrac, avec local dédié		En sacs et en vrac, hors sol dans local dédié		Sac recyclable ou repris par le fournisseur et vrac avec local hors sol, hermétique conservant la valeur alimentaire des granulés		Visuel	Bons de reprise Suivi quantité de sacs		
Céréales non transformées (avoine, orge, orge aplati, etc.) et autres (carottes) : répéter les lignes ci-dessous pour chaque aliment															
AL10	Auto-production	SO si pas de céréales		Inconnue		Répondant aux exigences du niveau 2 de la CEEA (cf thématique CEEA)		Niveau 3 de la CEEA (Haute Valeur environnementale), avec suivi parcellaire. Présence d'un itinéraire technique ou une charte qualité		Agriculture Biologique ou présence d'un itinéraire technique sans intrants chimiques et analyses (sol, foin)		Sans objet	Cahier du suivi parcellaire et résultats des analyses effectuées si production sur site		
AL11	Production (hors auto-production)	SO si pas de céréales		Inconnue		Issue de l'agriculture conventionnelle		Répondant à un cahier des charges ou au niveau 1 ou 2 de la CEEA. "Agriculture raisonnée"		Issue de l'Agriculture Biologique ou présence d'un itinéraire technique sans intrants chimiques et analyses (sol, foin)		Sans objet	Factures et certificat des fournisseurs si acheté Cahier du suivi parcellaire		
AL12	Provenance (lieu de production)	SO si pas de céréales		Plus de 300 km		entre 300 et 150 km		entre 80 et 150 km		< 80km		Sans objet	Factures et certificat des fournisseurs		
AL13	Conditionnement	SO si pas de céréales		Inconnue		En sacs et en vrac, avec un local dédié		En sacs et en vrac, hors sol dans un local dédié		Sac recyclable ou repris par le fournisseur et vrac dans un local hors sol, hermétique conservant la valeur alimentaire		Visuel	Bons de reprise Etiquettes si conditionnement en sacs Suivi des quantités données/animal		

Code critère	AL - Alimentation et litière	Sans objet	SO	Indicateur								Exemple de preuves		Documents consultés	Commentaires
				Non labellisable	NC	Niveau 1 (minimum)	C	Niveau 2	C	Niveau 3 (excellence)	C	Moyens de preuve sur site	Moyens de preuve documentaires		
Litière															
Paille															
AL15	Auto-production	SO si pas de paille		Inconnue		Répondant aux exigences du niveau 2 de la CEEA (cf thématique CEEA)		Niveau 3 de la CEEA (Haute Valeur environnementale), avec suivi parcellaire. Présence d'un itinéraire technique ou une charte qualité		Agriculture Biologique ou présence d'un itinéraire technique sans intrants chimiques et analyses (sol, foin)		Sans objet	Cahier du suivi parcellaire et résultats des analyses effectuées		
AL16	Production (Hors auto-production)	SO si pas de paille		Inconnue		Issue de l'agriculture conventionnelle		Répondant à un cahier des charges ou au niveau 1 ou 2 de la CEEA. "Agriculture raisonnée"		Issue de l'Agriculture Biologique ou présence d'un itinéraire technique sans intrants chimiques et analyses (sol, foin)		Sans objet	Factures et certificats des fournisseurs Cahier de suivi parcellaire		
AL17	Provenance (lieu de production)	SO si pas de paille		Plus de 300 km		Entre 300 et 150 km		Entre 80 et 150 km		< 80km		Sans objet	Factures et certificat des fournisseurs		
Copeaux de bois, chanvre, lin, miscanthus : répéter les lignes ci-dessous pour chaque type															
AL18	Production	SO si pas d'autre litière que la paille		Inconnue		Issue de l'agriculture conventionnelle ou bois non certifié		Répondant à un cahier des charges ou niveau 1 ou 2 de la CEEA, avec suivi parcellaire		Issue de l'Agriculture Biologique ou niveau 3 de la CEEA avec suivi parcellaire et analyses ou bois certifié		Sans objet	Factures et certificats des fournisseurs, Cahier de suivi parcellaire si produit sur site, Document comptable		

Code critère	BS - Bien-être animal et soins vétérinaires	Sans objet	SO	Indicateur								Exemple de preuve		Documents consultés	Commentaires
				Non labellisable	NC	Niveau 1 (minimum)	C	Niveau 2	C	Niveau 3 (excellence)	C	Moyens de preuve sur site	Moyens de preuve documentaires		
BS1	Registre d'élevage			Absence de registre, de déclaration du détenteur, d'un vétérinaire sanitaire		Registre non mis à jour depuis plus d'un mois. Déclaration de détenteur d'équidés, vétérinaire sanitaire.		Registre actualisé au moins une fois par mois		Registre à jour		Sans objet	Registre		
Bien-être du cheval															
Accès eau et nourriture															
BS2	Accès à l'eau			Aucun accès à l'eau ou accès à une eau de mauvaise qualité		Accès limité à une eau propre		Accès permanent à de l'eau propre		Accès permanent à une eau propre et de bonne qualité (renouvellement régulier de l'eau des abreuvoirs) Eau analysée si autre que réseau d'eau de ville		Constat sur site	Analyse d'eau si autre que réseau d'eau de ville		
BS3	Accès au fourrage-(foin, herbe)			Aucun fourrage ou pas assez de fourrages (Moins de 1% du poids du cheval en MS)		Fourrage donné une fois par jour (De 1% à 2% du poids du cheval en MS de fourrages)		Fourrage donné plus d'une fois par jour (Au moins 2% du poids du cheval en MS de fourrages)		Accès permanent au fourrage et à volonté (sauf cas particulier: chevaux fourbus)		Constat sur site	Calcul des rations, facture de fourrages		
BS4	Alimentation en aliments concentrés	SO si pas de distribution de concentrés		Aucune estimation		Besoin de chaque équidé estimé selon l'état corporel		Quantité calculée sur la base de tables précises à partir de la ration de fourrages de base		Quantité calculée précisément sur site avec analyse des fourrages. Etat corporel mesuré régulièrement		Sans objet	Registre, factures, tableaux de suivi Note d'Etat Corporel, ruban barymétrique (...), analyses de fourrages		
Qualité des boxes et abris															
BS5	Taille des surfaces abritées (boxes, stabulations, ...)			Taille des boxes ne permettant pas aux chevaux de se coucher, plafond à moins de 75cm de la tête des chevaux, stalles avec les chevaux à l'attache		Réflexion sur la taille des boxes (3x3m minimum pour les chevaux)		Taille adaptée aux usages pour au moins 50% des installations		Taille adaptée aux usages pour toutes les installations : Surface = (2 x hauteur du garrot) ² par cheval au sec		Constat sur site	Plan		

Code critère	BS - Bien-être animal et soins vétérinaires	Sans objet	SO	Indicateur							Exemple de preuve		Documents consultés	Commentaires	
				Non labellisable	NC	Niveau 1 (minimum)	C	Niveau 2	C	Niveau 3 (excellence)	C	Moyens de preuve sur site			Moyens de preuve documentaires
BS6	Isolation et aération des écuries "confort chevaux"			Inefficace (courants d'air en hiver, chaleur en été, risque de pénétration des fortes pluies).		Abri par rapport aux courants d'air et aux intempéries moyennes mais peu adapté aux très fortes chaleurs, très fortes pluies		Abri par rapport aux courants d'air, bonne protection vis-à-vis des fortes pluies et fortes chaleur.		Bonne aération, protection de pluie et de la chaleur dans toutes conditions climatiques, avec surveillance de la température et ventilation facile à contrôler		Constat sur site	Plan		
BS7	Contacts sociaux (pour les chevaux de même statut sanitaire)	SO si pas de boxes		Aucun		Contacts visuels		La majorité des chevaux peuvent se toucher (sauf cas particulier)		La majorité des chevaux ont des sorties au moins par 2, hebdomadaire		Constat sur site			
BS8	Luminosité des écuries	SO si pas de boxes		Grosses périodes de la journée sans lumière.		Luminosité pendant la durée du jour		Luminosité naturelle (pas besoin d'allumer en journée)		Ecuries ouvertes		Constat sur site			
BS9	Litière	SO si pas de boxes		Pas assez de litière, sol visible, plus d'1/3 de litière salle		2/3 de litière propre par box minimum		Boxes majoritairement paillés (copeaux uniquement pour les chevaux ayant des problèmes de santé)		Paille ou litière de substitution avec foin à volonté		Constat sur site			
BS10	Abris dans les pâtures	SO si les chevaux ne sont que ponctuellement dans les pâtures		Aucun abri dans les pâtures		Abris artificiels ou naturels (arbres) dans une partie des pâtures		Abris artificiels ou naturels (arbres) de taille adaptée au nombre de chevaux dans les pâtures où les chevaux restent toute l'année		Abris propres paillés ou avec un sol sain de taille adaptée au nombre de chevaux présents dans toutes les pâtures. 9m² abrité/cheval du même pré. K8		Constat sur site	Sans objet		
BS11	Activité physique quotidienne des équidés (sauf cas particuliers justifiés)			Les équidés ne sont pas sortis quotidiennement		Les animaux sont sortis quotidiennement uniquement pour le travail avec une sortie en liberté au moins 2x/semaine		Chaque animal est sorti quotidiennement en liberté		Les animaux sont sortis en liberté au moins 6h/jour tous les jours		Constat sur site, question aux personnes sur site, capacité d'accueil	Programme de sorties des équidés		

Code critère	BS - Bien-être animal et soins vétérinaires	Sans objet	SO	Indicateur								Exemple de preuve		Documents consultés	Commentaires
				Non labellisable	NC	Niveau 1 (minimum)	C	Niveau 2	C	Niveau 3 (excellence)	C	Moyens de preuve sur site	Moyens de preuve documentaires		
Soins vétérinaires															
BS12	Suivi de la santé générale des équidés			Absence de surveillance		Surveillance à vue quotidienne de l'ensemble des chevaux. Prise de la température en cas de doute.		Surveillance à vue de l'ensemble des chevaux 2x/jour		Surveillance individuelle de près de l'ensemble des chevaux. Bilan sanitaire d'écurie annuel appliqué à tous les équidés de la structure.			Registre d'élevage, factures, affichages des critères de suivis à destination des salariés, Inscription au RESPE avec suivi des recommandations.		
BS13	Suivi des soins dentaires			Aucun suivi		Appel du dentiste si problème (cheval qui ne finit pas sa ration, problème monté, ...) quelque soit le cheval		Auto-contrôle des surdents 1fois/an et intervention si besoin		Suivi par un dentiste au minimum 1 fois tous les 2 ans pour tous les chevaux			Registre d'élevage, factures.		
BS14	Suivi des pieds			Aucun suivi		Aucune gêne au niveau locomoteur		Surveillance mensuelle et intervention si nécessaire		Surveillance hebdomadaire et intervention si nécessaire. Tous les chevaux ont des pieds en bon état		Constat sur site	Factures maréchalerie, podologie		
Prophylaxie															
BS15	Zone d'isolement / zone de quarantaine			Absence de lieu d'isolement ou de quarantaine		Locaux dédiés à l'isolement et à la quarantaine. Isolement des chevaux contagieux.		Procédure de quarantaine et d'isolement et vérification des vaccinations		Lieu d'isolement avec procédure d'isolement écrite incluant suivi sanitaire, quarantaine à l'écart d'une semaine minimum pour les nouveaux arrivants		Constat sur site	Factures, lieu dédié indiqué sur le plan, procédure d'isolement, registre d'élevage		
BS16	Vermifugation			Aucun plan (sauf cas particulier). Pas de vermifuge ou plus de 4 vermifuges/an systématiquement.		Protocole de vermifugation prenant en compte la biologie des parasites digestifs et l'impact environnemental de la vermifugation.		Protocole de vermifugation prenant en compte la biologie des parasites digestifs et l'impact environnemental de la vermifugation. Protocole mis en place par vétérinaire le traitant. Coproscopies sur certains chevaux.		Mise en place de coproscopies et vermifugation des chevaux en fonction de leur statut excréteur, suivi des résistances aux vermifuges. Mise en place de pratiques d'élevage pour limiter l'infestation des chevaux (vermifugation des nouveaux arrivants, ramassage des crottins dans les paddocks, rotation des pâtures, ...)		Sans objet	Facture, analyses, dérogations éventuelles, plan de vermifugation, registre d'élevage		

Code critère	BS - Bien-être animal et soins vétérinaires	Sans objet	SO	Indicateur								Exemple de preuve		Documents consultés	Commentaires
				Non labellisable	NC	Niveau 1 (minimum)	C	Niveau 2	C	Niveau 3 (excellence)	C	Moyens de preuve sur site	Moyens de preuve documentaires		
BS17	Vaccination			Pas de protocole de vaccination		Vaccinations vérifiées à l'arrivée d'un nouveau cheval. Grippe, tétanos pour tous les chevaux à jour		Protocole de vaccination mentionné dans le contrat de pension. Grippe, tétanos pour tous les chevaux à jour		Protocole de vaccination mentionné dans le contrat de pension. Grippe, Tétanos, Rhino (HVE-1- HVE-4) pour tous les chevaux à jour			Factures		
BS18	Gestion des produits (stockage, inventaire)			Aucun suivi, lieu non fermé à clé		Stockage dans un lieu dédié et fermé à clé		Stockage dans un lieu dédié, fermé à clé et inventaire des produits		Stockage dans un lieu dédié, fermé à clé, inventaire, bilan sanitaire d'élevage, ordonnances, réfrigérateur pour les produits nécessitant d'être conservés au frais		Suivi par une personne habilitée	Registre, documents, factures		
Fin de vie des équidés															
BS19	Prise de décision sur l'euthanasie d'un équidé	SO tous les chevaux en propriété et pas de salarié		Aucune réflexion		Prise de décision avec le vétérinaire, traçabilité du propriétaire légal		Présence d'un contrat de pension mentionnant les conditions de soins vétérinaires		Contrat de pension mandatant une personne pour les prises de décisions en cas d'urgence avec clause de fin de vie. Pour les structures propriétaires de leurs équidés, présence d'un protocole à destination des salariés pour la prise de décision d'euthanasie.		Sans objet	Facture, ordonnance, contrat de pension		
BS20	Stockage du cadavre			Enfouissement sur site		Equarrissage sans zone dédiée avec une procédure		Gestion de la dépouille sur un endroit sans risque sanitaire (à l'écart des autres équidés et du public)		Gestion de la dépouille sur un endroit sans risque sanitaire ni environnemental (zone aménagée et imperméable)		Sans objet	Bon d'équarrissage, facture		

Code critère	DT - Déplacements, Transports et Engins agricoles	Sans objet	SO	Indicateur (C = Conforme ; NC = Non conforme ; SO = Sans objet)								Exemple de preuve		Documents consultés	Commentaires
				Non labellisable	NC	Niveau 1 (minimum)	C	Niveau 2	C	Niveau 3 (excellence)	C	Moyens de preuve sur site	Moyens de preuve documentaires		
Gestion des véhicules et engins de l'exploitation															
DT1	Régularité de l'entretien			Aucun entretien		Entretien ponctuel, sans régularité ni suivi		Entretien conforme aux prescriptions du fabricant		Entretien effectué par une personne agréée interne ou externe		Sans objet	Carnet de suivi, factures		
DT2	Suivi des consommations			Aucun suivi		Simple suivi des consommations		Analyse du suivi		Plan d'action pour la réduction des consommations		Sans objet	Carnet de suivi, factures		
DT3	Propreté des vans			Aucun nettoyage		Nettoyage occasionnel		Nettoyage régulier au moins une fois par mois		Nettoyage régulier en station de lavage		Constat sur site	Eventuellement factures des stations de lavage		
DT4	Propreté des engins agricoles			Aucun nettoyage		Nettoyage occasionnel		Nettoyage et hivernage (mise à l'abri) à la fin de chaque saison, soit une à deux fois par an		Nettoyage régulier et stockage toujours à l'abri		Constat sur site	Sans objet		
DT5	Choix des véhicules			Pas de réflexion particulière quant à l'impact environnemental des véhicules		Réflexion en cours		Acquisition partielle de véhicules respectueux de l'environnement (moins consommateurs, moins polluants)		Acquisition de véhicules très respectueux de l'environnement (véhicules hybrides ou électriques)		Sans objet	Documents, descriptif véhicule(s)		
Stockage des véhicules (garage, parking)															
DT6	Aire de stockage/ parking			Absence de réflexion sur les risques de pollution des sols		Stockage sur sol naturel sur aire dédiée loin des points d'eau et cours d'eau		Stabilisé sans bac de rétention		Stabilisé avec séparateur d'hydrocarbures et récupération des eaux de ruissellement		Constat sur site	Plans des installations		
DT7	Aire de lavage			Absence de réflexion sur la gestion des eaux de lavage		Aire dédiée avec canalisation des eaux sans rejet direct dans un cours d'eau ou plan d'eau		Aire étanche, bac de rétention avec récupération des eaux de ruissellement		Suivi annuel des bacs de rétention si fait sur place ou lavage fait par un prestataire extérieur (station de lavage)		Constat sur site	Plans des installations et fiche de suivi, factures		
DT8	Zone spécifique pour la vidange des engins			Absence de réflexion sur les risques de pollution des sols		Aire spécifique avec des récipients de collecte et de stockage		Aire étanche, avec des récipients de collecte et de stockage		Aire étanche, bac de rétention, produits absorbants sur place Ou vidange faite par un prestataire extérieur (garage)		Constat sur site	Plans des installations, facture pour élimination des produits, factures		

Code critère	DT - Déplacements, Transports et Engins agricoles	Sans objet	SO	Indicateur (C = Conforme ; NC = Non conforme ; SO = Sans objet)								Exemple de preuve		Documents consultés	Commentaires
				Non labellisable	NC	Niveau 1 (minimum)	C	Niveau 2	C	Niveau 3 (excellence)	C	Moyens de preuve sur site	Moyens de preuve documentaires		
DT9	Zone spécifique pour la manipulation des carburants	SO s'il n'y a pas de manipulation de carburants sur site		Absence de réflexion sur les risques de pollution des sols		Aire spécifique avec des récipients et des absorbants pour égoutture		Aire étanche, avec des récipients et des absorbants pour égoutture		Aire étanche, bac de rétention, produits absorbants sur place		Constat sur site	Plans des installations		
Déplacement (personnel - propriétaire - visiteurs...)															
DT10	Déplacement domicile / Travail du personnel et déplacements professionnels	SO si le personnel vit sur place		Aucune réflexion		Réflexion en cours		Information sur le covoiturage et/ou les transports en commun		Incitation au covoiturage et/ou aux transports en commun		Constat sur site, témoignage des parties intéressées	Outil de communication		
DT11	Déplacement des clients et visiteurs			Aucune réflexion		Réflexion en cours		Information générale sur covoiturage ou transport en commun sur l'invitation		Indication précise sur le covoiturage (proposition modalités) ou les transports en commun (horaires) sur l'invitation		Constat sur site, témoignage des parties intéressées	Outil de communication		

Code critère	EA - Eau	Sans objet	SO	Indicateur								Exemple de preuve		Documents consultés	Commentaires
				Non labellisable	NC	Niveau 1 (minimum)	C	Niveau 2	C	Niveau 3 (excellence)	C	Moyens de preuve sur site	Moyens de preuve documentaires		
Suivi de la consommation d'eau															
EA1	Consommation d'eau potable du réseau de la ville			Aucun compteur, aucune réflexion		Compteur unique		Compteur par secteur		Compteur par poste de consommation		Constat sur site	Relevés de compteur		
EA2	Consommation d'eau captée dans le milieu naturel	SO si pas d'eau captée dans le milieu naturel		Aucune évaluation		Volume estimé		Compteur		Compteur par poste de consommation		Constat sur site	Registre de suivi, autorisation si eau captée dans cours d'eau naturel		
Arrosage															
EA3	Modalités d'arrosage des carrières, pistes et autres surfaces de travail	SO si pas d'arrosage		Aucune réflexion		Arrosage selon les besoins sur constat visuel		Arrosage raisonné selon les besoins, avec horaires adaptés et suivi des consommations		Utilisation de matériaux qui limitent la consommation d'eau, drainage des surfaces et récupération des eaux		Constat sur site	Relevés de compteur		
EA4	Eau d'arrosage, carrières, pistes et autres surfaces de travail	SO si pas d'arrosage		Arrosage abondant non contrôlé		Réseau de ville		Eau de captage sur site ou utilisation mixte eau de pluie/réseau de ville		Eau de pluie et/ou eau recyclée		Constat sur site	Attestation de déclaration d'existence ou d'autorisation d'exploiter		
EA5	Modalité d'arrosage espaces verts	SO si pas d'arrosage		Arrosage abondant non contrôlé		Arrosage raisonné (horaire et suivi consommation) mais fréquent et abondant car fonction de l'exploitation		Utilisation de matériaux qui limitent la consommation d'eau		Pas d'arrosage des espaces verts d'ornement		Constat sur site	Sans objet		
EA6	Eau d'arrosage espaces verts	SO si pas d'arrosage		Arrosage abondant non contrôlé		Réflexion en cours		Eau captée sur site avec déclaration ou autorisation si nécessaire		Eau de pluie ou eau recyclée ou absence arrosage		Constat sur site	Sans objet		
Gestion des installations et équipements															
EA7	Lavage des installations			Aucune réflexion		Nettoyage au jet sous pression		Modification des pratiques (ex : ne pas laver et désinfecter tous les jours)		Gestion des eaux usées pour eaux savonneuses, salles d'insémination, lavages engins, désinfection des boxes,...		Constat sur site	Sans objet		

Code critère	EA - Eau	Sans objet	SO	Indicateur								Exemple de preuve		Documents consultés	Commentaires
				Non labellisable	NC	Niveau 1 (minimum)	C	Niveau 2	C	Niveau 3 (excellence)	C	Moyens de preuve sur site	Moyens de preuve documentaires		
EA8	Gestion des sanitaires (surveillance fuite, chasse double flux, WC secs, etc.)			Aucune surveillance		Surveillance des fuites et intervention dès que nécessaire		Surveillance et solutions de réduction de consommation sur une partie des installations		Surveillance et solutions de réduction de consommation sur toutes les installations		Constat sur site	Sans objet		
EA9	Gestion des équipements (machines à laver, par ex)			Niveau de consommation d'eau des équipements inconnu		Réflexion en cours		Equipement peu consommateur d'eau pour partie		Tous les équipements sont peu consommateurs d'eau		Constat sur site	Factures et notices techniques		
Eau rejetée															
EA10	Gestion des eaux de pluie			Evacuation non connue		Aucune récupération		Récupération des eaux de toiture pour une partie des surfaces		Récupération des eaux de toiture sur la totalité des surfaces		Constat sur site	Sans objet		
EA11	Gestion des eaux usées			Evacuation non connue		Eaux évacuées selon un cheminement connu (terrain d'épandage ou tout-al-égout)		Réflexion en cours pour des solutions de récupération ou de gestion écologique		Mise en place de solutions écologiques (lagunage, etc.) ou de réutilisation		Constat sur site	Documentation		

Code critère	EN - Energie (chauffage, éclairage, équipement)	Sans objet	SO	Indicateur								Exemple de preuve		Documents consultés	Commentaires
				Non labellisable	NC	Niveau 1 (minimum)	C	Niveau 2	C	Niveau 3 (excellence)	C	Moyens de preuve sur site	Moyens de preuve documentaires		
Chauffage et eau chaude															
EN1	Production de chaleur (chauffage et eau chaude)			Type d'énergie non connue		Classique		Avec une part d'énergie renouvelable		Plus 50 % énergie renouvelable		Constat sur site	Documents entretien des installations		
EN2	Valorisation du bois énergie	SO si pas d'utilisation de bois de chauffage		Origine et/ou volume de bois utilisé non connus		Cheminée ouverte et approvisionnement en bois hors propriété		Insert ou poêle et approvisionnement en bois hors propriété		Insert ou poêle et approvisionnement en bois au moins en partie sur la propriété		Constat sur site	Factures		
Electricité, éclairage															
EN3	Suivi des consommations			Aucun suivi		Suivi du compteur général		Sous-compteurs pour les installations les plus consommatrices		Sous compteurs par secteur		Sans objet	Factures et relevés		
EN4	Equipements de réduction de consommation (minuteurs, thermostats, détecteurs de présence, ampoules basse consommation)			Aucun équipement		Equipements <30 % des points concernés		Equipements de 30 à 80 % des points concernés		Equipement de plus de 80 % des points concernés		Constat sur site	Factures		
EN5	Segmentation des réseaux pour des éclairages à moitié			Aucune réflexion		Aucune segmentation		Segmentation sur moins de la moitié des locaux		Segmentation sur plus de la moitié des locaux		Constat sur site	Factures - Schémas		
EN6	Production et consommation d'électricité renouvelable			Aucune réflexion		Aucune production d'électricité d'origine renouvelable, mais réflexion sur les possibilités		Production et/ou consommation sur site d'électricité d'origine renouvelable pour moins de la moitié de la consommation totale		Production et consommation sur site d'électricité d'origine renouvelable pour plus de la moitié de la consommation totale		Constat sur site	Contrat et factures		
EN7	Etude énergétique (Pour les grosses structures)	SO si petite structure				Planifiée		Réalisée		Etude réalisée et plan d'action mis en œuvre		Sans objet	Devis, étude		

Code critère	EP - Espaces Extérieurs et Paysages	Sans objet	SO	Indicateur (C = Conforme ; NC = Non conforme ; SO = Sans objet)								Exemple de preuve		Documents consultés	Commentaires
				Non labellisable	NC	Niveau 1 (minimum)	C	Niveau 2	C	Niveau 3 (excellence)	C	Moyens de preuve sur site	Moyens de preuve documentaires		
Paddocks et prairies															
EP1	Paddocks (zones de sortie des équidés sans vocation d'alimentation)	SO si pas de paddocks		Paddocks en limite de cours d'eau, fossés		Emplacement des paddocks non en limite directe avec cours d'eau, fossé, etc. Respect de bandes tampons de 5 mètres minimum.		Paddocks entourés de haies et bandes enherbées le long des cours d'eau, ramassage des crottins		Paddocks isolés des cours d'eau, toujours enherbés avec ramassage des crottins		Constat sur site	Documentation		
EP2	Gestion des parcelles en pâturage	SO si pas de pâturages		Chargement trop élevé		Surpâturage évité à l'année (en moyenne sur l'exploitation, pas plus de 2 UGB à l'hectare)		Gestion organisée des pâtures (en moyenne sur l'exploitation sur l'année pas plus de 1 UGB à l'hectare)		Gestion organisée des parcelles basée sur une analyse des sols et sans retournement, (inférieur à 1 UGB à l'hectare sur chaque parcelle)		Constat sur site	Analyse de sol, plan de gestion des parcelles		
EP3	Prairies : engrais et Amendements	SO si pas de pâturages		Pas de gestion ou de bilan azote sur l'ensemble de la sole		Réflexion sur la réduction de la quantité, utilisation modérée ou pas d'apport sans analyse agronomique		Plan d'épandage en partie au moins sur les zones les plus sensibles		Plan d'épandage (organique et chimique) avec valorisation de la matière organique (produits agréés bio ou produit sur site, compost, etc.) ou pas d'apport avec analyses agronomiques		Constat sur site	Plan d'épandage Contrôle matériel épandage Analyses		
EP4	Clôtures			Présence de barbelés sans protection		Renouvellement progressif par des piquets non créosotés ou autre forme non polluante et plus d'achat de piquets traités		Clôtures partiellement en matériel non traité et local et plus d'utilisation de piquets créosotés pour le renouvellement		Réflexion paysagère, haies naturelles pour doubler les clôtures et/ou matériaux écologiquement responsables		Constat sur site	Factures		
EP5	Efficience : rapport entre le coût des intrants (énergie, aliments achetés, traitements, pesticides, engrais, eau mais pas la main d'œuvre) et le chiffre d'affaires de l'exploitation			Aucune réflexion		Non connu		Connu		Rapport d'efficience au maximum de 30%		Sans objet	Calcul de l'efficience		

Code critère	EP - Espaces Extérieurs et Paysages	Sans objet	SO	Indicateur (C = Conforme ; NC = Non conforme ; SO = Sans objet)								Exemple de preuve		Documents consultés	Commentaires
				Non labellisable	NC	Niveau 1 (minimum)	C	Niveau 2	C	Niveau 3 (excellence)	C	Moyens de preuve sur site	Moyens de preuve documentaires		
Carrières et pistes															
EP6	Apport de sable et autres matériaux, entretien	SO si pas de carrières ou pistes		Origine inconnue		Origine et volume connus		Plan de gestion adapté avec matériaux classiques		Plan de gestion adapté et produits écologiquement responsables		Sans objet	Factures		
Paysage et Nature															
EP7	Zone naturelle, favorable à la biodiversité (prairies permanentes, haies, bosquets, fossés, mares, zone humide, zone enherbée non labourée, non traitées, vergers haute-tige)			Inconnue		Présence de zone naturelle identifiée sur l'exploitation		5 à 10 % de la SAU en zone naturelle protégée et/ou gérée écologiquement		Au moins 10 % de la SAU en zone naturelle protégée et/ou gérée écologiquement dont des dispositifs végétalisés (haies, bosquets...)		Constat sur site	Documentation		
EP8	Haies ou éléments arbustifs			Haies non préservées		Replantation si arrachage, avec maintien du sol, talus, etc.		Régénération naturelle ou plantation avec essences locales		Plantation avec essences locales dont essences à piquets		Constat sur site	Registre des interventions pour le niveau 3		
EP9	Espaces d'agrément (jardins, massifs...)	SO si pas d'espaces d'agrément		Usage non raisonné de produits phytosanitaires		Usage raisonné des produits phytosanitaires		Application des principes de la gestion différenciée		Utilisation de plantes locales ou adaptées au climat Application du Zérophyto et selon les besoins de solutions alternatives adaptées		Constat sur site	Outil d'aide à la décision, Registre des interventions pour le niveau 3		
EP10	Modalités d'élagage et taille des arbres (arbres isolés, arbres d'ornement)	SO si pas d'arbres d'ornement		Aucune réflexion		Si taille des arbres, taille douce sur les arbres remarquables		Taille douce sur plus de la moitié des arbres de la propriété		Taille douce respect de l'architecture et de la biologie des arbres, sur tous les arbres d'ornement de la propriété		Constat sur site	Registre des interventions pour le niveau 3		
EP11	Gestion des espaces boisés	SO si pas de bois sur la propriété		Etat et surface du boisement inconnu		Réflexion sur la gestion sauf pour les petites surfaces		Exploitation avec plan simple de gestion		Eco-certification des forêts		Constat sur site	Plan de gestion, certificat		
EP12	Mares	SO si pas de mare sur la propriété		Etat des mares inconnu		Connaissance des mares du site		Entretien et/ou réfection des mares (en tenant compte des dates d'interventions...)		Création de mares et de zones humides (accompagné par une organisation agréée par le Plan Régional d'Action pour les Mares)		Constat sur site	Registre des interventions pour le niveau 3		

Code critère	EP - Espaces Extérieurs et Paysages	Sans objet	SO	Indicateur (C = Conforme ; NC = Non conforme ; SO = Sans objet)								Exemple de preuve		Documents consultés	Commentaires
				Non labellisable	NC	Niveau 1 (minimum)	C	Niveau 2	C	Niveau 3 (excellence)	C	Moyens de preuve sur site	Moyens de preuve documentaires		
EP13	Rivières et cours d'eau	SO si pas de rivière sur la propriété		Rivières non protégées		Clôture et abreuvoir		Ripisylve sur les parcelles de l'entité préservée et entretenue		Plan d'entretien des rivières concerté avec les autres riverains		Constat sur site	sans objet		
Biodiversité															
EP14	Connaissance et préservation de la flore et de la faune dont les zones humides			Aucune connaissance		Connaissance globale des habitats		Inventaire de plus de 3 ans		Inventaire de moins de 3 ans réalisé par un spécialiste		Constat sur site	Inventaire, Documentation		
EP15	Périodes d'intervention sur les milieux (tailles des haies, arbres, etc.)			Aucune réflexion		Interventions sans période préférentielle mais avec des interventions uniquement ponctuelles entre mars et juillet		Aucune intervention entre mars et juillet		Période d'intervention adaptée au milieu et à la faune présente. Pas d'utilisation d'engins broyeur pour entretenir les haies en été.		Constat sur site	Registre des interventions pour le niveau 3		
EP16	Mesures de préservation de la flore et de la faune			Aucune réflexion		Aucune action négative sur la faune et la flore		Essai de mise en place de préservation ou restauration (nichoirs, entretien des fossés, bandes fleuries...)		Mise en place de solution de préservation, de restauration avec un spécialiste		Constat sur site	Factures, registre d'interventions, photos		
Usage de produits dangereux															
EP17	Stockage des produits phytosanitaires et autres produits dangereux (produits de salage, lavage, ...)	SO si aucun produit dangereux utilisés pour les espaces extérieurs		Non connu		Stockage dans un lieu dédié et fermé à clé		Stockage dans un lieu dédié, fermé à clé et inventaire, fiche de risques, produits sur rétention, produits périmés ou non utilisés évacués		Application du principe Zérophyto, avec juste une trousse de secours stockée en cas de problème		Constat sur site	Preuve documentaire, factures,		
EP18	Entretien des voiries, jardins, etc.			Utilisation des produits phytosanitaires et de salage non raisonnée		Usage raisonné des produits phytosanitaires et de salage		Suivi de l'usage des produits phytosanitaires et de salage, objectif de réduction de 30% en 5 ans		Application du principe Zérophyto avec trousse de secours, salage extrêmement réduit		Constat sur site	Factures, registre d'interventions		
EP19	Lavage des boxes, installations, espace de douche pour les chevaux			Aucune réflexion		Utilisation de produits classiques avec dosage étudié		Utilisation partielle de produits "biologiques"		Utilisation uniquement de produits "biologiques" avec dosage étudié		Constat sur site	Factures		

Code critère	FD - Fumier et déchets	Sans objet	SO	Indicateur (C = Conforme ; NC = Non conforme ; SO = Sans objet)								Exemple de preuve		Documents consultés	Commentaires
				Non labellisable	NC	Niveau 1 (minimum)	C	Niveau 2	C	Niveau 3 (excellence)	C	Moyens de preuve sur site	Moyens de preuve documentaires		
Fumier															
FD1	Stockage	SO si pas de fumier ou si exporté chaque jour de curage		Ecoulements directs dans le milieu		Stockage en fumière ou benne: aire étanche munie d’au moins un point bas permettant la collecte des liquides d’égouttage et des eaux pluviales.		Fumier exporté chaque jour de curage		Compostage sur site après 2 mois de stockage en fumière ou sous les animaux		Constat sur site			
FD2	Maîtrise du volume de fumier	SO si pas de fumier		Aucune mesure		Estimé et enregistré		Effort pour la diminution des volumes avec suivi précis du fumier et de la consommation de paille		Suivi précis des volumes paille et fumier avec objectifs formulés de diminution et forte sensibilisation du personnel		Interview des personnes en charge de l'entretien des boxes	Facture, quantité de paille au prorata par cheval		
Valorisation du fumier															
FD3	Modalité	SO si pas de fumier		Aucune		Evacuation sans connaissance de la destination		Evacuation et valorisation		Evacuation et valorisation sur site ou à proximité		Constat sur site	Registre d'épandage Bon d'enlèvement Document d'engagement de valorisation des agriculteurs		
FD4	Distance	SO si pas de fumier		Inconnue		Au-delà de 100 km		Entre 10 et 100 km		Sur site ou rayon de 10 km		Constat sur site	Registre d'épandage Bon d'enlèvement Document d'engagement de valorisation des agriculteurs		
Déchets organiques hors fumier															
FD5	Gestion			Aucun tri et / ou brûlage		Sur la base du tri de la commune		Evacuation vers station de compostage		Compostage, fumier ou réutilisation sur site		Constat sur site	Bons d'enlèvement ou de dépôt		

Code critère	FD - Fumier et déchets	Sans objet	SO	Indicateur (C = Conforme ; NC = Non conforme ; SO = Sans objet)								Exemple de preuve		Documents consultés	Commentaires
				Non labellisable	NC	Niveau 1 (minimum)	C	Niveau 2	C	Niveau 3 (excellence)	C	Moyens de preuve sur site	Moyens de preuve documentaires		
Autres déchets															
FD6	Tri des déchets			Aucun tri		Poubelles pour les ordures ménagères et poubelles de tri (cartons/plastique/métal papier)		Poubelles pour les ordures ménagères, poubelles de tri (cartons/plastique/métal papier) et bac pour le verre.		Poubelles pour les ordures ménagères, poubelles de tri (cartons/plastique/métal papier), bac pour le verre et bac pour les autres déchets recyclables (piles, ampoules, ...)		Présence de containers spécifiques	Bons d'enlèvement ou de dépôt		
Déchets d'exploitation															
FD7	Bidons, métaux, bois et papier, etc.			Aucun tri et / ou brulage		Sur la base du tri de la commune		Filières spécifiques de recyclage ou d'élimination pour une partie des déchets		Filières spécifiques de recyclage ou d'élimination pour tous les déchets		Présence de containers spécifiques	Bons d'enlèvement ou de dépôt		
FD8	Pneus			Aucune réflexion		Pas de filière spécifique		Circuit de récupération local, avec destination connue mais sans agrément particulier		Collecteurs agréés et éliminateurs agréés		Constat sur site	Bon d'enlèvement		
FD9	Plastiques agricoles usagers (ficelles, filets, films...)			Aucune réflexion		Pas de filière spécifique		Circuit de récupération local, avec destination connue mais sans agrément particulier		Tri et remise de déchets dans des filières spécifique (ex: ADIVALOR). Attestation du traitement final des déchets, si possible recyclage.		Constat sur site	Bon d'enlèvement		
	Carburants et huiles moteurs														
FD10	Identification	SO si aucun bidon d'huile ni de carburant sur site		Gestion en vrac et/ou bidons non étiquetés		Bidons étiquetés correctement et stockés dans un endroit sécurisé		Bidons étiquetés, sécurisés et en partie sur bacs de rétention		Bidons tous étiquetés et sur bacs de rétention ou cuve conteneur ou gestion par professionnel		Constat sur site	Factures		
FD11	Evacuation des huiles usagées	SO si aucune huile usagée sur site		Inconnue		Régulière en déchetterie		Enlèvement par entreprise agréée avec bon d'enlèvement		Gestion par professionnel		Sans objet	Bons d'enlèvement ou de dépôt		

Code critère	FD - Fumier et déchets	Sans objet	SO	Indicateur (C = Conforme ; NC = Non conforme ; SO = Sans objet)								Exemple de preuve		Documents consultés	Commentaires
				Non labellisable	NC	Niveau 1 (minimum)	C	Niveau 2	C	Niveau 3 (excellence)	C	Moyens de preuve sur site	Moyens de preuve documentaires		
	Autres déchets dangereux														
FD12	Identification (produits pharmaceutiques, piquants, tranchants, cotons souillés, bidons de peintures, produits d'entretiens...)	SO si aucun produit dangereux sur site		Gestion en vrac, bidons non étiquetés		Conteneurs étiquetés correctement et stockés dans un endroit sécurisé		Conteneurs étiquetés, sécurisés et en partie sur bacs de rétention		Conteneurs tous étiquetés et sur bacs de rétention ou cuve conteneur		Constat sur site	Sans objet		
FD13	Evacuation	SO si aucun produit dangereux sur site		Inconnue		Régulière en déchetterie avec suivi		Enlèvement par entreprise agréée avec bon d'enlèvement		Gestion par professionnel		Sans objet	Bons d'enlèvement ou de dépôt		

Fumier : distinguer les différents types de litières s'il y a lieu

Code critère	GB - Gestion des bâtiments	Sans objet	Indicateur (C = Conforme ; NC = Non conforme ; SO = Sans objet)									Exemple de preuve		Documents consultés	Commentaires
			SO	Non labellisable	NC	Niveau 1 (minimum)	C	Niveau 2	C	Niveau 3 (excellence)	C	Moyens de preuve sur site	Moyens de preuve documentaires		
Qualité du bâti															
GB1	Etat général, propreté et rangement			Dégradé		Vieillissant ou partiellement dégradé mais avec rénovation en cours		Bon état général		Bon état général avec réflexion architecturale pour rénovation, extension, etc.		Constat sur site	Factures, plan du bâtiment		
GB2	Isolation "confort humain"			Inefficace (pas d'isolation)		Isolé mais peu efficace		Isolé et efficace		Isolé efficace et réflexion sur l'optimisation pour le chauffage (orientation, utilisation des rayonnements du soleil,...)		Constat sur site	Factures, plan du bâtiment		
GB3	Accueil de la faune des bâtiments (hirondelles, chouettes, chauve-souris, hiboux...)			Destruction systématique de l'habitat		Non destruction de l'habitat		Dispositif d'accueil au moins pour une partie de la faune (ex: nichoir installé, orifice conservé, ouvertures)		Recensement et dispositif d'accueil des espèces		Constat sur site	Sans objet		
Gestion des bâtiments															
GB5	Type de produits d'entretien (peintures, nettoyeurs...)			Provenance inconnue		Provenance connue mais produits traditionnels		Provenance connue et produits respectueux de l'environnement		Provenance connue, produits respectueux de l'environnement et privilégiant l'origine locale		Sans objet	Facture ou fiche produit		
GB6	Plaques fibro-amiante	SO si absence d'amiante		Présence inconnue		Diagnostic, présence connue et vigilance lors des travaux		Remplacement progressif si travaux		Plan d'élimination totale		Constat sur site	Diagnostic, facture		
GB7	Gestion des rongeurs ou autres nuisibles (pigeons, etc.)			Régulation par produits toxiques sans démarche particulière		Régulation avec produits toxiques dans le cadre d'un contrat avec une entreprise agréée		Régulation sans produit toxique (ex: pièges)		Régulation sans produits toxiques, avec intervention de professionnels		Constat sur site	Facture		
GB8	Eclairage extérieur			Fréquence non connue		Lumière non contrôlée		Lumière contrôlée mais restant allumée une grande partie de la nuit		Lumière éteinte la plus grande partie de la nuit ou détecteur de présence		Constat sur site	Sans objet		

Code critère	GB - Gestion des bâtiments	Sans objet	Indicateur (C = Conforme ; NC = Non conforme ; SO = Sans objet)									Exemple de preuve		Documents consultés	Commentaires
			SO	Non labellisable	NC	Niveau 1 (minimum)	C	Niveau 2	C	Niveau 3 (excellence)	C	Moyens de preuve sur site	Moyens de preuve documentaires		
GB9	Bruit et autres nuisances			Situation inconnue		Gênes connues mais non prise en compte		Gênes connues et solutions en cours de mise en place		Aucune nuisance et consultation régulière du voisinage		Constat sur site	Sans objet		
Environnement bâti															
GB 10	Intégration paysagère			Situation inconnue		Aucun effort particulier au-delà de l'application des règlements d'urbanisme (PLU, POS...)		Réflexion en cours pour l'amélioration de la cohérence du bâti et des vues sur celui-ci		Cohérence du bâti et préservation des vues sur celui-ci		Constat sur site	Documentation		

Code critère	GC - Gestion des équipes et communication	Sans objet	SO	Indicateur								Exemple de preuve		Documents consultés	Commentaires
				non labellisable	NC	niveau 1 (minimum)	C	niveau 2	C	niveau 3 (excellence)	C	Moyens de preuve sur site	Moyens de preuve documentaires		
Aspect environnemental															
GC1	Formation à la conduite économe en carburant et à la bonne gestion des véhicules			Aucune sensibilisation		Simple sensibilisation		Formation d'une partie du personnel concerné		Formation de tout le personnel concerné		Constat sur site	Attestations		
GC2	Action de sensibilisation aux économies d'eau et d'énergie, et aux autres gestes écoresponsables (biodiversité, déchets...)			Aucune sensibilisation		Communication interne orale		Communication en interne avec affichage et / ou procédure écrite		Formation par intervenant spécialisé		Constat sur site	Dates de réunions et /ou attestations		
GC3	Formation et sensibilisation au label EquuRES			Aucune sensibilisation		Une personne formée et le reste du personnel sensibilisé		Plus d'une personne formée dans l'équipe		Toute l'équipe formée		Constat sur site	Dates de réunions, attestations		
Accueil															
GC4	Qualité de l'accueil du public	SO si la structure ne reçoit pas de public		Aucune signalétique		Signalétique claire et bien entretenue		Accueil par une personne à la réception en plus de la signalétique, à certaines heures		Accueil par une personne à la réception en plus de la signalétique, durant toutes les heures d'ouverture		Constat sur site	Photos, fiche de poste		
GC5	Respect des critères de communication du label Equures	SO si évaluation initiale		Non respect		Respect des règles de communication sur le label		Communication interne sur le label EquuRES (orale, affichage, logo sur les documents internes, ...)		Communication interne et externe sur le label EquuRES (affichage, logo ou mention du label sur les outils de communication de la structure, logo sur le site Internet...)		Constat sur site	Photos, Support de communication (papier, site internet, facture émise...)		

REFERENTIEL LABEL EQUURES
Grille d'évaluation

Code critère	CEEAA- Certification Environnementale des exploitations agricoles	Sans objet SO	SO	Indicateur		Exemple de preuve		Documents consultés	Commentaires
				Non Conforme	Conforme	Moyens de preuve sur site	Moyens de preuve documentaires		
Les critères suivants sont équivalents à la certification environnementale des exploitations agricoles									
Biodiversité									
CEEAA1	L'exploitant a identifié sur un plan d'exploitation muni d'une échelle et à jour (daté de la dernière campagne) qui peut être constitué d'un ou plusieurs documents (plans cadastraux, carte IGN...) : - les zones à enjeux environnementaux (dont les zones Natura 2000) - les infrastructures agro-écologiques (IAE) - les surfaces non épandables						Plans cadastraux, cartes IGN, ...		
CEEAA2	S'il existe des parcelles de l'exploitation en site Natura 2000 et si la charte Natura 2000 du site existe, engagement dans la démarche (charte signée ou procédure en cours) et respect des mesures de gestion conservatoires prévues par le document d'objectif (DOCOB).	Si pas de site Natura 2000					Charte Natura 2000, Déclaration à la charte Natura 2000, Compte-rendu de contrôle.		
CEEAA3	Il n'existe pas de traces d'utilisation de fertilisants minéraux ou organiques ou de produits phytopharmaceutiques sur les dispositifs végétalisés (bandes enherbées etc.), ainsi que l'entreposage de produits ou déchets.					Constat sur site			
CEEAA4	L'exploitant peut montrer qu'il a identifié les enjeux environnementaux correspondant aux dispositif végétalisés et utilise les moyens appropriés pour y répondre (entretien, emplacement, choix des espèces végétales implantées...)						Entretien avec l'exploitant, lié aux réponses aux critères EP8, EP12, EP13, EP14.		
Critères CEEAA vérifiés dans les autres thématiques									
FD1	Pour les effluents d'élevage, on ne doit pas observer d'écoulement direct dans le milieu. Les ouvrages de stockage des déjections et effluents doivent être réalisés de manière à éviter les fuites dans les milieux.					Constat sur site			
FD2	L'exploitant est capable d'estimer la quantité d'effluents produite annuellement sur l'exploitation en précisant la méthode de calcul utilisée (par exemple DEXEL, tables de référence CORPEN, tables IFCE...).						Documente de format libre présentant le calcul et la méthode d'estimation de la quantité d'effluent		

REFERENTIEL LABEL EQUURES

Grille d'évaluation

Code critère	CEEAA- Certification Environnementale des exploitations agricoles	Sans objet SO	SO	Indicateur		Exemple de preuve		Documents consultés	Commentaires
				Non Conforme	Conforme	Moyens de preuve sur site	Moyens de preuve documentaires		

Les critères suivants ne concernent que les structures qui produisent du foin, utilisent des engrais / produits phytosanitaires, ont des grandes cultures, ...

Plan prévisionnel de fumure : planification annuelle de la fertilisation N P K (azote, phosphore, potassium)

CEEAA4	Le plan prévisionnel de fumure mentionne explicitement les éléments suivants : · Identification et surface de l'ilot cultural · Culture pratiquée et période d'implantation pour les prairies · Objectif de rendement (calculé d'après le référentiel régional) · Pour chaque apport d'azote ou de phosphore organique prévu : * la période d'épandage envisagée * la superficie concernée * la nature de l'effluent organique * la teneur en N et P de l'apport * la quantité de N et P dans l'apport · Pour chaque apport d'azote et de phosphore minéral prévu : * la période d'épandage envisagée * superficie concernée * nombre d'unités de N et P prévues dans l'apport · Existence ou non d'une intervention prévue pour gérer l'inter-culture (gestion des résidus, repousses ou implantation d'une culture intermédiaire piège à nitrates) Prise en compte : · des besoins de la culture, · des fournitures du sol intégrant la fréquence d'apports organiques antérieurs (historique de fertilisation) · de la valeur fertilisante N et P des produits organiques épandus · des apports par les résidus de culture Il est établi avant tout apport de fertilisant azoté minéral ou organique	Si aucune fertilisation					Plan prévisionnel de fumure		
CEEAA5	Le plan prévisionnel de fumure mentionne la méthode de calcul de l'objectif de rendement. Celle-ci comporte notamment les références utilisées pour calculer les besoins des plantes. Cette méthode peut se déterminer à partir de l'historique des rendements sur l'exploitation ou à partir de références régionales.	Si aucune fertilisation					Plan prévisionnel de fumure Références de rendements régionaux Historique des rendements		
CEEAA6	Le plan prévisionnel de fumure mentionne la justification d'un éventuel excédent pour l'un des éléments N ou P notamment lorsqu'il est lié à la composition d'un engrais composé. Les mesures envisagées pour le compenser doivent aussi être indiquées.	Si aucune fertilisation					Plan prévisionnel de fumure		

REFERENTIEL LABEL EQUURES

Grille d'évaluation

Code critère	CEEAA- Certification Environnementale des exploitations agricoles	Sans objet SO	SO	Indicateur		Exemple de preuve		Documents consultés	Commentaires
				Non Conforme	Conforme	Moyens de preuve sur site	Moyens de preuve documentaires		
CEEAA7	Le cahier d'enregistrement des pratiques de fertilisation mentionne explicitement les éléments suivants : · Identification et surface de l'îlot cultural · Culture pratiquée et période d'implantation pour les prairies · Rendement réalisé · Pour chaque apport d'azote ou de phosphore organique réalisé : * date d'épandage * superficie concernée * nature de l'effluent organique * teneur en N et P de l'apport * quantité de N et P contenue dans l'apport · Pour chaque apport d'azote ou de phosphore minéral réalisé : * date d'épandage * superficie concernée * teneur en N et P de l'apport * quantité de N et P contenue dans l'apport · Les modalités de gestion de l'inter-culture (sol nu, gestion des résidus, repousses ou implantation d'une culture intermédiaire piège à nitrates) y compris date d'implantation et de destruction de cette culture.	Si aucune fertilisation					Cahier d'enregistrement des pratiques de fertilisation Factures de ventes des produits Registre parcellaire graphique (RPG) Facture de prestation de service		
CEEAA8	Comparer le réalisé en terme d'apports et de rendement au plan prévisionnel de fumure. En tenir compte pour l'établissement du plan prévisionnel de fumure suivant, incluant le cas échéant l'implantation d'une culture intermédiaire.	Si aucune fertilisation					3 derniers plans prévisionnels de fumure Cahier d'enregistrement des pratiques de fertilisation		
CEEAA9	Pas d'épandage sur un sol en forte pente, ni sur un sol détrempé, inondé, gelé ou enneigé.					Constat sur site	Plan d'épandage		
CEEAA10	Pour les engrais conditionnés, stockage des sacs ou des « big bag » sous abri ou, sur palette et sous bâche. Pour les engrais en vrac, stockage sur une surface stabilisée imperméable et sous une toiture	Si aucune fertilisation				Constat sur site			
CEEAA11	Disposer des valeurs fertilisantes des engrais minéraux et organiques, quels qu'ils soient. Utilisation soit des tables de références établies à partir des références CORPEN, par les instituts techniques, les chambres d'agriculture (...) ; soit des analyses des produits concernés (compost, boues). Utilisation des documents des fournisseurs.						Tables de référence CORPEN Résultats d'analyses Bons de livraisons, factures, étiquettes.		

REFERENTIEL LABEL EQUURES
Grille d'évaluation

Code critère	CEEAA- Certification Environnementale des exploitations agricoles	Sans objet SO	SO	Indicateur		Exemple de preuve		Documents consultés	Commentaires
				Non Conforme	Conforme	Moyens de preuve sur site	Moyens de preuve documentaires		
Registre, stockage et usage des produits phytosanitaires									
CEEAA12	Registre à jour pour la production végétale contenant l'enregistrement de toutes les utilisations de produits phytopharmaceutiques, y compris sur les prairies permanentes ou temporaires, avec les informations relatives à : * l'ilot PAC ou l'identification de la parcelle traitée, * la culture produite sur cette parcelle (la variété), * le nom commercial complet du produit utilisé, * la quantité ou la dose de produit utilisé * la date du traitement * la ou les dates de récolte, * le facteur déclenchant (observations, veille, dépassement d'un seuil ...) * la ou les cibles visées (ravageurs, adventices, maladies, ...) * si les traitement est réalisé par un tier le nom de cet intervenant	si aucune utilisation de produits phytopharmaceutiques				Constat sur site	Cahier d'enregistrement des pratiques, Factures d'achat de produits phytosanitaires		
CEEAA13	Documents justifiant les interventions réalisées (observations sur l'ilot ou sur une parcelle représentative, grilles de risque, avertissements agricoles ou bulletins techniques de protection des plantes,...). Justification d'abonnement à un service de conseil technique agréé.	si aucune utilisation de produits phytopharmaceutiques sur les parcelles				Constat sur site	Cahier d'enregistrement des interventions de protection des cultures; Bulletins de santé du végétal, de protection des plantes; Facture d'abonnement à un service de conseil technique		
CEEAA14	Si elles existent, adhésion à des démarches collectives de protection des plantes, qu'il s'agisse de lutte ou de mesures préventives :démarches portées par des réseaux publics (auprès de la DRAAF ou de la DDT dont relève le siège de l'exploitation) ou par des réseaux privés (Centres d'études techniques, groupements d'intérêt économique, groupement d'employeurs agricoles, ...)						Document attestant de la participation à une action collective de protection des plantes		
CEEAA15	Local ou armoire aménagée uniquement pour le stockage des produits phytosanitaires. Fermé à clef et ventilé ou aéré.						Constat sur site		

REFERENTIEL LABEL EQUURES

Grille d'évaluation

Code critère	CEE- Certification Environnementale des exploitations agricoles	Sans objet SO	SO	Indicateur		Exemple de preuve		Documents consultés	Commentaires
				Non Conforme	Conforme	Moyens de preuve sur site	Moyens de preuve documentaires		
Gestion de la ressource en eau									
CEEA16	En cas d'irrigation des cultures, utilisation d'aides à la décision afin de raisonner l'irrigation des cultures (conseil, bilan hydrique, valeurs tensiométriques, ...)	Si aucune irrigation des cultures					Avertissement en irrigation Bilan hydrique Facture de sondes		
CEEA17	Le cahier d'irrigation mentionne explicitement les éléments suivants : · les volumes d'eau apportés (mesures ou estimations) sur chaque îlot cultural · les facteurs de déclenchement (données issues des sondes, données météorologiques, bilan hydrique, avertissement, observation ...)						Cahier d'irrigation Outil de pilotage des apports		
CEEA18	Surveiller le fonctionnement du matériel d'irrigation afin de détecter et pouvoir supprimer rapidement toute fuite d'eau ou tout mauvais réglage.					Constat sur site			
CEEA19	Adhérer à des démarches collectives de gestion quantitative de l'eau ou contribuant à une meilleure maîtrise de l'irrigation lorsqu'elles existent (Renseignement auprès de la DRAAF, DDT, DREAL)						Document attestant de la participation à une action collective de gestion de l'eau		